



EuroprivacyTM Academy
GDPR Audit and Certification Courses

Europrivacy Academy

Cours d'introduction



www.academy.europrivacy.com

Europrivacy Academy

Cours d'introduction

v.3 de 2025



À propos d'Europrivacy

Europrivacy est un schéma de certification mis au point pour évaluer et certifier la conformité du traitement des données avec le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et les réglementations nationales complémentaires. Il a reçu l'aval du Comité Européen de la Protection des Données (EDPB) en tant que label européen de protection des données applicable dans toutes les juridictions de l'UE.

Europrivacy permet une évaluation fiable et systématique de la conformité aux principes ISO. Il est facilement extensible aux réglementations complémentaires et aux technologies émergentes. Il fournit une méthodologie efficace pour réaliser des audits internes, pour identifier les non-conformités résiduelles et pour préparer le traitement des données à la certification. Il peut être utilisé par les Délégués à la Protection des Données (DPO), les auditeurs internes, les consultants et les organismes de certification.

Europrivacy est maintenu et supervisé par le Conseil International d'Experts en protection des données d'Europrivacy afin de le tenir à jour en fonction de l'évolution de la jurisprudence sur la protection des données personnelles, y compris les publications de l'EDPB. Europrivacy est géré administrativement par le Centre européen pour la certification et la protection de la vie privée (ECCP) au Luxembourg et est appliqué par des organismes de certification qualifiés, ainsi que par des cabinets d'avocats et des sociétés de conseil pour aider leurs clients à se conformer aux réglementations sur la protection des données.

À propos de l'Académie Europrivacy

L'Europrivacy Academy propose des cours de formation aux personnes souhaitant obtenir une qualification officielle en tant qu'experts en matière d'Europrivacy. L'Europrivacy Academy se concentre sur la méthodologie et les règles du Schéma de Certification Europrivacy. Il est supposé que les étudiants sont déjà familiarisés avec les réglementations en matière de protection des données. Les cours de l'Académie Europrivacy offrent une expérience d'apprentissage personnalisée à une grande variété de professionnels intéressés.

À propos du manuel

Le manuel du cours d'introduction à l'Europrivacy de l'Europrivacy Academy est un document complémentaire fourni aux participants du cours d'introduction à l'Europrivacy de l'Europrivacy Academy. Ce petit manuel a pour but de fournir un support complémentaire et un résumé du processus de certification ainsi que les principales définitions. Comme il est nécessaire de réussir l'examen pour obtenir un certificat d'expertise, le manuel fournit un examen blanc qui peut familiariser les étudiants avec le type d'examen final et les questions auxquelles ils doivent se préparer.

Introduction

Le Schéma de Certification Europrivacy définit une méthodologie claire et efficace pour évaluer et certifier officiellement la conformité des activités de traitement des données avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) et d'autres obligations complémentaires nationales et/ou spécifiques à un domaine. Il s'applique à un large éventail d'activités de traitement des données, depuis les processus et les services jusqu'aux systèmes de gestion de la protection des données.

Le présent manuel donne un bref aperçu du processus de certification, des principales définitions et des concepts les plus importants. Ce manuel comprend également une section destinée à préparer les candidats à leur examen sur l'Europrivacy Academy. L'examen blanc comprend 10 questions basées sur le contenu des quatre modules. Grâce à la feuille de réponses jointe, les étudiants peuvent vérifier s'ils sont prêts à passer l'examen.

Toute référence à un document doit être comprise comme une référence à sa dernière version. Lorsqu'une nouvelle version d'un document est publiée, elle remplace toutes les versions précédentes du même document à la date de la publication ou à la fin de la période de transition. Les processus de certification et d'audit doivent utiliser la dernière version disponible du Schéma de Certification Europrivacy et des documents connexes à la date de début du processus. Lorsque de nouvelles versions des documents sont publiées au cours d'un processus de certification et d'audit, la procédure de certification doit en tenir compte et, dans la mesure du possible, se conformer à cette nouvelle version. Néanmoins, un processus en cours peut être achevé selon la version officielle du moment où il a commencé.

En cas de doute sur l'application et/ou l'interprétation des exigences du Schéma de Certification, il convient de se référer à la dernière version du Schéma de Certification.

Les documents normatifs et informatifs spécifiques au Schéma de Certification restent sous le contrôle du Propriétaire du Schéma, assisté par son Conseil International d'Experts.

Les experts d'Europrivacy sont responsables de l'obtention de la dernière version des documents utilisés via le site web de la Communauté Europrivacy. Les documents fournis par l'intermédiaire de l'Académie Europrivacy sont strictement destinés à la formation et ne constituent pas un matériel officiel pour la réalisation d'activités de certification.

Table des matières

À propos d'Europrivacy	3
À propos de l'Académie Europrivacy	3
À propos du manuel	3
Introduction	4
Introduction à Europrivacy	6
Proposition de valeur de l'Europrivacy	7
Caractéristiques d'Europrivacy	8
Le Schéma de Certification Europrivacy	9
Définitions clés	9
Le processus de certification Europrivacy	11
Le processus	11
Critères d'évaluation	12
Spécifier la Cible d'Évaluation	12
Non-conformités	13
Ressources et outils Europrivacy	14
Autres documents utiles	14
Préparation à l'examen	15
Exemple	15
Examen blanc	17
Réponses	19

Introduction à Europrivacy

La protection des données personnelles est considérée comme un droit fondamental en Europe. Avec l'adoption du règlement général européen sur la protection des données, les droits des Personnes Concernées ne peuvent plus être ignorés. Les entreprises qui collectent des données personnelles dans l'Union européenne sans se conformer à ces règles s'exposent à des amendes substantielles, quelle que soit leur localisation. Cependant, au-delà des risques juridiques, financiers et de réputation, le GDPR représente également une opportunité pour les entreprises de se faire certifier et de démontrer leur respect des droits des Personnes Concernées.

Europrivacy a été développé pour fournir une certification de conformité au GDPR hautement fiable et efficace. Elle renforce la confiance des utilisateurs finaux grâce à des évaluations indépendantes de la conformité par des tiers, en s'appuyant sur l'expertise d'auditeurs impartiaux et qualifiés pour garantir la protection des droits des Personnes Concernées. En outre, la certification favorise la confiance dans le marché unique numérique européen, où la protection des données personnelles est une priorité.

En octobre 2022, **le Schéma de Certification Europrivacy et ses critères ont été officiellement reconnus par l'EDPB comme la première certification GDPR à l'échelle de l'UE. En tant que label européen officiel de protection des données, Europrivacy est officiellement reconnu par toutes les juridictions de l'UE.** Cela signifie que les certificats délivrés en vertu de l'article 42 du GDPR par les organismes de certification autorisés en vertu de l'article 46 du GDPR seront également reconnus dans toutes les juridictions de l'UE.

Europrivacy englobe le règlement général européen sur la protection des données et peut facilement être étendu pour inclure des obligations complémentaires nationales et spécifiques à un domaine. Il a été conçu pour être complet et capable d'évaluer un large éventail d'activités de traitement des données en complétant sa liste de critères de base par des vérifications et des contrôles complémentaires conformément à la Cible d'Évaluation. Europrivacy peut être utilisé pour évaluer la conformité des activités de traitement des données menées dans divers contextes, tels que les services en ligne, les industries hôtelières, le secteur de la santé et les villes intelligentes. En outre, il bénéficie de l'expertise des meilleurs experts européens en technologies de l'information et de la communication pour traiter les risques liés aux technologies de rupture, telles que l'Internet des objets, l'intelligence artificielle et le Big Data.

Proposition de valeur de l'Europrivacy



Identifier et réduire les risques juridiques et financiers



Vérifier et démontrer la conformité au GDPR



Améliorer la réputation et l'accès au marché



Instaurer la confiance



Étendre la conformité aux juridictions non européennes



Développer des avantages concurrentiels



Transformer la conformité en valeur et en revenus



Faciliter les transferts de données transfrontaliers et les transferts de données des responsables du traitement des données



Recevoir les mises à jour réglementaires



Reconnu légalement par tous les États membres de l'UE

Caractéristiques d'Europrivacy



Le **label européen** officiel **de protection des données** pour le GDPR (Art. 42)



Mis à jour pour s'aligner sur l'évolution des réglementations et des **jurisprudences**



Extensible aux obligations nationales complémentaires



Applicable aux **technologies émergentes**



Très fiable grâce à des évaluations systématiques



Une méthodologie innovante **en termes de temps et de coût**



Conforme aux normes ISO et facilement combinable avec les normes ISO/IEC 17065, 17021-1, 27001



Compréhensible et applicable à presque toutes les activités de traitement des données



Indépendant et géré par un conseil international d'experts



Ressources, outils et **soutien** en ligne



Un écosystème mondial de partenaires et d'experts qualifiés



Renforcement de la **recherche et de l'innovation**

Le Schéma de Certification Europrivacy

Europrivacy a été conçu pour fournir un Schéma de Certification clair et complet sur la conformité du traitement des données avec les réglementations en matière de protection des données personnelles. Il fournit un niveau d'assurance indépendant, impartial et raisonnable de la conformité du traitement des données avec le GDPR et les droits fondamentaux correspondants des Personnes Concernées, ainsi qu'avec les exigences complémentaires.

Le Schéma de Certification Europrivacy est applicable aux diverses activités de traitement des données menées par les responsables du traitement des données et/ou les sous-traitants. Son architecture permet d'étendre facilement ses critères de base à des exigences nationales complémentaires et spécifiques à un domaine.

Comme les réglementations en matière de protection des données évoluent, le Schéma de Certification est régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution de l'environnement juridique et de la jurisprudence en matière de protection des données. Il vise également à permettre une amélioration continue. Le Propriétaire du Schéma, soutenu par le Conseil International d'Experts, est chargé de la révision et de la mise à jour du Schéma de Certification.

Un processus de certification est basé sur les conclusions identifiées par un auditeur après avoir suivi une méthodologie clairement spécifiée et systématique. Un certificat est une indication officielle et impartiale de la conformité vérifiée par une tierce partie indépendante, mais il ne peut garantir que la Cible d'Évaluation certifiée est et sera exempte de toute non-conformité. La conformité légale reste de la seule responsabilité du Applicant qui doit s'assurer en permanence que sa Cible d'Évaluation certifiée respecte pleinement les exigences du Schéma de Certification et les réglementations applicables en matière de protection des données. Pour être certifiée, une activité de traitement des données doit être conforme à la dernière version des exigences et critères du Schéma de Certification Europrivacy, ainsi qu'aux réglementations applicables en matière de protection des données.

Définitions clés

Le **Applicant** désigne le client d'un Organisme de Certification qui demande la certification ou participe à un processus de certification.

Un **certificat** est une déclaration de conformité.

La **certification** est l'évaluation et l'attestation par une tierce partie impartiale que les critères de certification ont été remplis.

L'**Organisme de Certification** est un organisme tiers d'évaluation de la conformité qui gère un mécanisme de certification. Les organismes de certification sont autorisés à utiliser Europrivacy pour délivrer un certificat de conformité.

Une **Vérification et Contrôle** est une exigence formelle par rapport à laquelle la Cible d'Évaluation est évaluée.

Critères ou **critères de certification** sont les critères contre lesquels la certification est effectuée.

Le **contrôleur des données** est la personne physique ou morale, l'autorité publique ou un autre organisme qui détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

Le **sous-traitant de données** est une entité qui traite des données pour le compte d'un contrôleur de données ou d'un autre sous-traitant de données.

Une **Personne Concernée** est toute personne physique identifiée ou identifiable dont les données sont traitées.

Les **réglementations en matière de protection des données** se réfèrent à la fois aux réglementations européennes et aux réglementations nationales complémentaires applicables.

L'**extension** fait référence à un ensemble de critères complémentaires spécifiés pour évaluer la conformité avec des réglementations complémentaires, telles que d'autres réglementations nationales sur la protection des données ou d'autres règlements ou directives de l'UE.

Le **champ d'application normatif** fait référence aux obligations légales et normatives par rapport auxquelles l'évaluation et la certification sont effectuées.

La **non-conformité** désigne le non-respect d'une ou de plusieurs exigences applicables en matière de protection des données.

La **Cible d'Évaluation** (ToE) fait référence au traitement des données à évaluer et à certifier.

Le processus de certification Europrivacy

Le processus

Le Applicant doit documenter la conformité de ses activités de traitement des données sélectionnées avant de demander la certification à l'Organisme de Certification choisi. Le processus de documentation peut être réalisé par le Applicant lui-même, ou il peut faire appel à un cabinet de conseil ou d'avocats qualifié pour l'accompagner dans cette démarche. Les Responsables de la Mise en Œuvre peuvent aider les Applicants à combler les lacunes éventuelles et à raccourcir le processus de certification, réduisant ainsi les coûts associés. Le tableau suivant résume les principales étapes du processus de certification Europrivacy :

	ÉTAPE	SUJET	OBJECTIFS	RESSOURCES
1	Documentation de la conformité	Applicant	Documenter la conformité avec les réglementations applicables en matière de protection des données	Lignes directrices à l'intention des candidats ; Modèles, listes de contrôle, critères
2	Demande	Applicant	Préciser la Cible d'Évaluation et remplir le formulaire de demande	Modèle de formulaire de demande Europrivacy
3	Examen de la demande	Organisme de Certification	Vérifier la demande et les Cibles d'Évaluation	A – Liste de contrôle de la demande et des Cibles d'Évaluation
4	Offre et accord	Organisme de Certification	Préparer une offre, signer l'accord et les conditions générales	Conditions générales d'Europrivacy
5	Plan d'évaluation	Organisme de Certification	Préparer le plan de certification	Modèle de plan de certification Europrivacy
6	Préparation de la documentation	Applicant	Rassembler et compléter la documentation	Lignes directrices pour le Applicant D – Liste de contrôle de la documentation
7	Examen de la documentation	Auditeur	Vérifier la documentation	D – Liste de contrôle de la documentation
8	Évaluation de la conformité	Auditeur	Évaluer la conformité des Cibles d'Évaluation	Critères d'Europrivacy
9	Rapport initial	Auditeur	Rédiger un rapport d'évaluation initiale avec la liste des non-conformités	Modèle de rapport d'évaluation Europrivacy
10	Remédiation	Applicant	Traiter et résoudre les cas de non-conformité identifiés	Liste des non-conformités
11	Rapport final	Auditeur	Valider la résolution des non-conformités, mettre à jour le rapport d'évaluation	Modèle de rapport d'évaluation Europrivacy
12	Révision	Organisme de Certification	Examiner le rapport d'évaluation et formuler une recommandation pour la certification	NA

13	Décision de certification	Organisme de Certification	Prendre la décision de certification	Z - Liste de contrôle Europrivacy pour la publication des certificats
14	Publication du certificat	Organisme de Certification	Communiquer la décision et publier le certificat	Registre des certificats Europrivacy
15	Maintien de la conformité	Applicant	Maintenir et améliorer la conformité	Site web de la Communauté Europrivacy
16	Surveillance/recertification	Auditeur	Évaluer la conformité des Cibles d'Évaluation	Critères d'Europrivacy

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont appliqués conformément à la dernière version des exigences du Schéma de Certification Europrivacy. La liste des critères, des vérifications et des contrôles est utilisée par les organismes de certification pour évaluer systématiquement la conformité du traitement des données dans la Cible d'Évaluation. Chaque critère, vérification et contrôle applicable doit être suffisamment complété et documenté avec des preuves adéquates pour évaluer la conformité à l'exigence.

Au-delà des obligations fondamentales du GDPR, les Cibles d'Évaluation peuvent être soumises à des réglementations nationales complémentaires ou spécifiques à un domaine. Par conséquent, les exigences fondamentales d'Europrivacy sont complétées par des exigences contextuelles visant à prendre en compte les réglementations nationales applicables et les spécificités du traitement des données.

Spécifier la Cible d'Évaluation

A reliable and meaningful assessment of conformity can only take place when the Target of Evaluation is described precisely. The Target of Evaluation is described clearly including the processing operations. Examples of Target of Evaluation include but are not limited to public websites, smart phone applications, human resources, newsletters, customer database.

Une évaluation fiable et significative de la conformité ne peut avoir lieu que si la Cible d'Évaluation est décrite avec précision. La Cible d'Évaluation est décrite clairement, y compris les opérations de traitement. Les exemples de Cibles d'Évaluation comprennent, mais ne se limitent pas à, les sites web publics, les applications mobiles, les ressources humaines, les bulletins d'information et les bases de données clients.

La description de la Cible d'Évaluation :

1. Être nommé avec un titre clair.
2. Décrit le traitement des données.
3. Illustre les flux de données dans un diagramme ou un dessin, y compris l'identification des flux de données avec le traitement externe des données.
4. Identifie les types de données traitées.

5. Identifie et décrit toutes les opérations de traitement des données et les systèmes relatifs à la Cible d'Évaluation.
6. Indique le point de départ et d'arrivée du traitement des données.
7. Le cas échéant, identifie et décrit les interfaces entre le traitement des données et les opérations de traitement indépendantes.
8. Spécifie les protocoles utilisés et les autres mesures d'assurance pertinentes.

Non-conformités

Si une ou plusieurs non-conformités sont apparues au cours de l'audit de certification, l'Organisme de Certification doit demander au Applicant d'en analyser la cause et de décrire la correction spécifique et les actions correctives visant à éliminer ces non-conformités. Chaque non-conformité doit être qualifiée de non-conformité mineure ou majeure.

Une **non-conformité majeure** est une non-conformité qui compromet la conformité des activités de traitement des données dans la Cible d'Évaluation avec les exigences fondamentales en matière de protection des données, les droits des Personnes Concernées ou les exigences du Schéma de Certification Europrivacy. Toute non-conformité dans laquelle le candidat enfreint ses obligations légales telles que spécifiées dans le GDPR constitue une non-conformité majeure.

Une **non-conformité mineure** est une non-conformité non critique qui n'est pas considérée comme une non-conformité majeure.

Le processus d'évaluation peut aboutir à l'identification de situations qui ne constituent pas des non-conformités formelles aux exigences évaluées, mais qui peuvent être considérées comme limites ou sous-optimales. Dans ce cas, le statut est qualifié d'"**observation**".

Il est interdit de délivrer une certification dans l'un des cas suivants :

1. En présence d'une non-conformité majeure non clôturée.
2. En présence de plus de cinq non-conformités mineures en attente de vérification.
3. Si la certification risque d'induire en erreur les tiers et les Personnes Concernées.

Ressources et outils Europrivacy

Pour compléter le cours d'introduction à Europrivacy, il n'est pas nécessaire de disposer de ressources supplémentaires en dehors des quatre modules. Néanmoins, outre le présent manuel, d'autres ressources utiles sont disponibles sur les différentes plateformes.

Sites internet utiles

- Europrivacy website: <https://europrivacy.com/>
- Europrivacy Community: <https://community.europrivacy.com/>
- Europrivacy Registry of Certificates:
<https://www.europrivacy.com/en/resource/registry>
- Privacy Pact: <https://privacypact.com/>

Autres documents utiles (disponibles en anglais)

Les documents suivants sont utilisés à la fois par les sociétés de conseil et les organismes de certification. Si certains de ces documents sont déjà disponibles dans le cadre du cours de mise en œuvre d'Europrivacy et du cours d'évaluation d'Europrivacy, d'autres peuvent être téléchargés sur le site web de la Communauté Europrivacy après abonnement.

- Europrivacy Certification Scheme General Specification and Requirements
- Europrivacy Certification Introduction and Overview
- Europrivacy Certification Process Overview
- Europrivacy General Terms and Conditions
- Europrivacy Guidelines for Applicant
- Europrivacy Certification Application Form
- Europrivacy Guidelines on Specifying the Target of Evaluation
- Data Protection Officer Statement Template
- Europrivacy detailed list of criteria, checks and controls
 - A – Application & ToE Checklist
 - D – Documentation Checklist
 - G – GDPR Core Criteria
 - C – Complementary Contextual checks and controls
 - T – Technical & Organisational checks and controls
 - P – Policy and Procedure Checklist
 - DPO's statement template
 - NOCAR template

Préparation à l'examen

Pour obtenir un certificat officiel et devenir un expert qui comprend les principes fondamentaux du fonctionnement du Schéma de Certification Europrivacy, les participants à l'Europrivacy Academy doivent passer avec succès un examen final. Cette section du manuel est destinée à vous préparer et à vous familiariser avec le type d'examen.

L'examen consiste en des questions à choix multiples (20 pour le cours d'introduction) qui doivent être terminées dans le temps imparti (30 minutes). Chaque question a 4 réponses possibles. Parfois, une seule réponse est correcte, tandis que pour certaines questions, il y a plusieurs réponses correctes. Pendant l'examen, un indice vous indiquera si vous devez vous concentrer sur la recherche d'une seule ou de plusieurs réponses. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à l'avertissement de l'examen final (Final Exam Disclaimer) sur la page du cours.

L'examen blanc de ce manuel comporte 10 questions et il est conseillé de le compléter en 15 minutes. Comme dans l'examen réel, chaque question comporte 4 réponses possibles. Répondre correctement à une question vous donne un point. Certaines questions ont plusieurs réponses correctes. La notation est la suivante :

- 1 point en cas de réponse correcte à une question
- 0 point pour l'absence d'une réponse correcte à une question à réponses multiples
- 0 point pour une réponse incorrecte, que la ou les bonnes réponses aient été notées ou non

Pour réussir l'examen blanc, vous devez obtenir 6 points sur 10. Le corrigé est disponible à la fin de la section.

Exemple

QUESTION		A	B	C	D
15	Lequel des points suivants n'est PAS un principe clé des certifications Europrivacy ?	L'indépendance	Présentation équitable	Favoritisme	Confidentialité
16	Lesquels des documents suivants sont considérés comme des documents normatifs complémentaires d'Europrivacy ?	Les lignes directrices Europrivacy pour la réalisation de NOCAR	Règles de communication et de marketing d'Europrivacy	Lignes directrices sur la responsabilité (accountability) et la transparence (openness)	Lignes directrices Europrivacy sur les critères d'utilisation, les vérifications et les contrôles
17	Lequel des éléments suivants fournit des définitions pour le Schéma de Certification Europrivacy ?	GDPR et lignes directrices de l'EDPB	Le dictionnaire Oxford	Autres sources normatives pertinentes, telles que l'ISO	Wikipédia

Dans ce scénario, l'étudiant a choisi les réponses suivantes (indiquées en orange) :

- Question 15 : C
- Question 16 : D
- Question 17 : A, B et C

La feuille de réponses indique les réponses correctes suivantes :

Numéro de la question	Réponse correcte
15	C
16	B D
17	A C

Cela signifie ce qui suit

- La réponse à la question 15 est correcte, l'étudiant reçoit un point.
- La réponse à la question 16 est partielle, il manque la réponse B. L'élève ne reçoit pas de point.
- A la question 17, les réponses A et C sont correctes. Cependant, l'étudiant a également choisi la réponse B qui est incorrecte, ce qui signifie qu'il ne recevra pas de point pour l'ensemble de la question.

Explication

Les réponses correctes indiquent à quelle partie des modules la question se réfère. En cas d'incertitude, veuillez étudier attentivement ces points.

Examen blanc

QUESTION		A	B	C	D
1	Laquelle des affirmations suivantes s'applique au champ géographique de la certification ?	Il peut être difficile, voire impossible, de satisfaire aux critères de certification dans les pays dont l'environnement juridique n'assure pas une protection adéquate des données à caractère personnel et des droits des Personnes Concernées	La certification n'est valable que dans les pays au climat tropical	La champ d'application géographique de la certification dépend de la disponibilité des chaînes de restauration rapide dans la région	La reconnaissance des certificats est soumise à des exigences complémentaires lorsque la Cible d'Évaluation traite des données personnelles en dehors de l'EEA
2	Quand une non-conformité majeure est-elle considérée comme résolue et clôturée ?	La direction générale du Applicant a accepté par écrit l'existence de la non-conformité majeure	L'Organisme de Certification doit avoir examiné, accepté et vérifié la correction et les actions correctives	Le Propriétaire du Schéma a accepté que le plan de correction et les actions correctives du Applicant soient validés	Le cabinet de conseil doit avoir examiné, accepté et vérifié la conclusion de l'Organisme de Certification
3	Quelles sont les caractéristiques d'Europrivacy ?	Les autorités chargées de la protection des données certifient les candidats au nom du Propriétaire du Schéma	Tous les processus d'audit sont réalisés sur place	Qu'il s'agit d'un Schéma de Certification indépendant géré par un Conseil International d'Experts	Qu'il est extensible à des obligations nationales complémentaires
4	Quel est l'avantage du site web de la Communauté Europrivacy ?	Il rassemble un ensemble de ressources et d'outils pour aider les Applicants et les autres partenaires d'Europrivacy à préparer et à délivrer des certifications	Il permet au Propriétaire du Schéma d'authentifier toutes les certifications Europrivacy	Il permet aux entreprises d'exprimer leur engagement à respecter et à se conformer au GDPR	Il offre des opportunités de formation pour les autorités de protection des données
5	Lequel des éléments suivants n'est PAS une caractéristique de la certification ?	La limitation de la validité d'un certificat à une période de trois ans	La transparence du processus de certification	Permettre aux parties certifiées d'imposer de nouvelles taxes aux Personnes Concernées	Permettre le renouvellement de la certification si les conditions et exigences pertinentes sont remplies
6	Quel est l'objectif principal de la phase de certification préliminaire ?	Identifier les lacunes potentielles et les non-conformités résiduelles	Certifier la conformité en matière de protection des données	Valider la conformité continue du Applicant certifié	Améliorer la communication entre le Propriétaire du Schéma et le Applicant
7	Sur lequel des sites web suivants les entreprises peuvent-elles s'engager à respecter les règles et principes du GDPR ?	Le site web de la Communauté Europrivacy	Le site web de Data Processing ID	Le site du Privacy Pact	Le registre des certificats Europrivacy

8	Lesquels des éléments suivants sont considérés comme des références normatives externes principales ?	ISO/IEC 17021-1, Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes procédant à l'audit	Gestion des compétences du personnel impliqué dans les certifications Europrivacy	Règles de communication et de marketing d'Europrivacy	Limites du champ d'application de la certification Europrivacy
9	Parmi les affirmations suivantes, lesquelles s'appliquent au Welcome Pack ?	Il s'agit d'un kit de démarrage destiné aux Applicants désireux de certifier leurs activités de traitement des données auprès d'Europrivacy	Il permet l'authentification des certificats Europrivacy	Il fournit des alertes Flash Europrivacy sur les changements réglementaires	Aucune des réponses n'est correcte
10	Que signifie le principe d'approche factuelle ?	Les constatations et les conclusions de l'audit doivent être fondées sur des faits et des preuves, conformément aux critères d'évaluation du Schéma de Certification Europrivacy	Les organismes de certification doivent permettre au public d'accéder aux informations relatives à leur processus de certification sur leur site web et aux certifications délivrées sur le registre des certificats d'Europrivacy	Les auditeurs doivent toujours garder à l'esprit que le Schéma de Certification Europrivacy a été conçu pour instaurer la confiance	L'Organisme de Certification et le Propriétaire du Schéma doivent adopter des procédures et mettre en œuvre une politique efficace pour protéger la confidentialité des informations acquises dans le cadre du processus de certification

Réponses

Numéro de la question	Réponse correcte	Explication
1	A D	Module 2 - Objet et champ d'application des certifications Europrivacy (diapositive 5) Le champ d'application géographique du Schéma de Certification n'est pas formellement limité, mais il existe certaines restrictions (réponses A et D). Les réponses B et C sont incorrectes et ne sont pas prises en compte dans les certifications.
2	B	Module 3 - Non-conformités (diapositive 12) L'Organisme de Certification est responsable de l'examen, de l'acceptation et de la vérification des corrections et des actions correctives. Le Applicant, le Propriétaire du Schéma ou le cabinet de conseil ou d'avocats ne participent pas à l'évaluation des non-conformités. Les cabinets de conseil et d'avocats peuvent toutefois aider leurs Applicants à définir les corrections et les actions correctives à mettre en œuvre.
3	C D	Module 1 - Caractéristiques d'Europrivacy (diapositive 12) La certification Europrivacy présente plusieurs avantages. En ce qui concerne la réponse A, les autorités chargées de la protection des données ne sont pas responsables de la certification de la conformité au nom du Propriétaire du Schéma, cette tâche incombant à l'Organisme de Certification. De même, contrairement à la réponse B, les processus d'audit peuvent également être réalisés hors site.
4	A	Module 4 - Communauté Europrivacy et ressources (diapositive 5) L'objectif du site de la Communauté européenne de la protection de la vie privée est de fournir aux DPO, aux Responsables de la Mise en Œuvre et aux auditeurs un ensemble de références à utiliser tout au long du processus de certification et au-delà.
5	C	Module 2 - Alignement avec la réglementation européenne en matière de protection des données (diapositive 6) L'article 42 du GDPR prévoit une série de caractéristiques que la certification doit comporter pour être conforme au GDPR, notamment une validité limitée (3 ans), la transparence du processus de certification et le renouvellement. La fiscalité ne fait pas partie de la liste.
6	A	Module 1 - De l'atténuation des risques à l'excellence en matière de protection des données (diapositive 18) L'identification des lacunes potentielles et des non-conformités résiduelles doit avoir lieu avant le début du processus de certification. La réponse B fait partie du processus de certification.

		de base, tandis que la réponse C intervient au cours de l'étape de maintenance.
7	C	Module 4 – Privacy Pact (diapositive 8) Les entreprises peuvent s'engager à respecter les règles et principes du GDPR sur le site web du Privacy Pact. La réponse A est un référentiel de ressources pour diverses parties prenantes, la réponse B est un registre mondial d'informations publiques sur les activités de traitement des données, tandis que la réponse D permet d'enregistrer et d'authentifier les certificats Europrivacy.
8	A	Module 2 – Références normatives et perspectives (diapositive 10) Dans la liste, seule la norme ISO/IEC 17065 est considérée comme une référence externe. Les autres réponses font partie de la liste des documents normatifs complémentaires d'Europrivacy.
9	A C	Module 1 – Welcome Pack (diapositive 20) Le Welcome Pack est un dossier d'introduction destiné aux Applicants intéressés par la certification de leurs activités de traitement des données auprès d'Europrivacy. La réponse B n'est pas incluse dans le Welcome Pack car elle est facilement accessible à tous par le biais du Registre des certificats Europrivacy.
10	B	Module 2 – Principes clés (diapositive 16) La réponse A fait référence au principe de transparence (openness), la réponse C au principe de confiance et la réponse D au principe de confidentialité.